

Commune de Notre Dame de Bondeville
Centre Communal d'Action Sociale
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'Administration du 13 février 2023

Le lundi 13 février deux mille vingt-trois à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni salle de réunion du deuxième étage en Mairie, sur la convocation de sa Présidente du vendredi 27 janvier deux mille vingt-trois et sous la Présidence de Myriam MULOT.

Nombre de membres : en exercice : 11 Présents : 6 votants : 7

Etaient Présents :

Myriam MULOT, présidente,
Christian FOSSOUL, Dieinaba SY, Louissette LECOQ, Philippe RICHIER,
représentants le Conseil Municipal,
Valérie PETIT, représentant les familles nombreuses,

Absent Excusé :

Dominique BARNET ayant donné pouvoir à Christian FOSSOUL, représentant les personnes handicapées,

Mme Louissette LECOQ est désignée secrétaire de séance.

2023-12

Service de laverie de la Résidence Autonomie du Parc

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant qu'il existe un service de laverie au sein de la Résidence Autonomie du Parc

Considérant que la hausse des coûts de l'énergie amène à rendre payant ce service

Considérant qu'il convient d'appliquer un tarif accessible à tous les résidents

Considérant que cette prestation inclut lavage, séchage et repassage du linge,

Considérant que les résidents doivent fournir leur lessive

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Myriam MULOT,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré,

Par 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- Se prononce en faveur d'une tarification à 3,00 € par lavage.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Rouen, à compter de sa publicité. Il sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Affiché le

La Présidente du CCAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-267600328-20230216-2023-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2023

Myriam MULOT

